



Bretagne rurale et urbaine  
pour un développement  
durable

Breizh ar maezloù ha maezkérel  
evit an diorren padus



## ► Treffieux (44)

# La commune installe une yourte pour créer la classe supplémentaire de l'école publique

Pour répondre à des effectifs scolaires en pleine croissance, l'équipe municipale de Treffieux a choisi une solution d'extension innovante : la yourte. Cette nouvelle classe un peu hors norme a accueilli ses premiers élèves de CM1-CM2 à la rentrée 2022.

Treffieux est une commune de 940 habitants située au nord de La Loire Atlantique qui connaît une forte augmentation démographique, une des plus importantes du département. Entre 2018 et 2020, elle a accueilli 60 nouveaux habitants et beaucoup de jeunes familles avec enfants. L'école publique la Hulotte est donc passée de 45 élèves en 2018, date de son ouverture, à 78 aujourd'hui. Pour répondre à ce nouveau besoin, la commune trouve une solution rapide et temporaire pour l'année 2021-2022 en créant une classe dans l'espace bibliothèque.

### ↗ Un premier projet classique

En parallèle, l'équipe municipale vote l'extension « en dur ». Ce premier projet porte sur la création d'environ 160m<sup>2</sup> supplémentaires soit 2 nouvelles classes, un bloc sanitaire et la circulation nécessaire. Une programmation un peu plus généreuse que les besoins pour anticiper l'avenir. Les plans et une première estimation sont réalisés par un architecte qui estime le projet à 275 000 euros HT. Les appels d'offre sont lancés en septembre 2021 mais les résultats ne sont pas bons. Tous les lots sont impactés par la hausse du coût des matériaux post-Covid. Le résultat d'appel d'offre annonce un projet final à 431 000 euros HT soit 156% d'augmentation par rapport au budget initial. Pour les élus c'est la douche froide. "La commune ne pouvait pas se le permettre" témoigne le maire.



La yourte est installée à l'angle de la cour, proche du parc.

### ↗ Et pourquoi pas une yourte ?

Les élus réagissent rapidement, il s'agit de trouver une solution à six mois de la fin de l'année scolaire. Lors de la présentation en conseil municipal, Valentin Yvenat, conseiller municipal, interpelle l'équipe : "et pourquoi ne pas installer une yourte ?" L'idée fait vite son chemin et le maire contacte l'entreprise La Yourte Française basée en Vendée. En parallèle il fait faire des devis pour des modulaires, autre solution envisagée. L'option "yourte" s'avère plus intéressante. Par ailleurs l'entreprise dispose d'un créneau dans son planning, suffisant pour fabriquer et installer la yourte en tenant le délai fixé par l'équipe municipale. **Le devis pour la créa-**

### Une classe autonome



La nouvelle classe, séparée du bâtiment principal accueille les 20 élèves de CM1-CM2. La yourte répond aux normes des bâtiments recevant du public (ERP). La commune a mis en place une terrasse extérieure accessible par un escalier. Une rampe d'accès va bientôt être installée et les aménagements paysagers sont en cours de création. ■

tion et la pause d'une yourte de 68m<sup>2</sup> est validé en conseil municipal le 31 mars 2021. La yourte sera montée fin juin 2021 en 3 jours dans la cour sous les yeux ébahis des enfants.

### ➤ Une solution tout en un

La yourte est fournie posée et prête à l'emploi. Le montant du projet s'élève à un peu plus 60 000 euros HT avec :

- Yourte et pose 49 100 €
- Terrassement 3 365 €
- Ajout d'un point d'eau 1 020 €
- Electricité supplémentaire, internet, alarme incendie 2 000 €
- Aménagements intérieurs (mobilier complémentaire, tableau, vidéoprojecteur...) 3 800 €
- Aménagements extérieurs (terrasse, rambardes) 717 €

La rondeur et la structure légère de la yourte demandent de l'adaptabilité, notamment la mise en place du tableau et du projecteur, mais rien d'insurmontable. Quelques prises supplémentaires seront également installées ultérieurement pour s'adapter à l'usage de la classe. "Le vide sanitaire sur lequel repose le plancher bois de la yourte nous permet des installations rapides et

“ La yourte nous a permis de trouver une solution rapide et économique. Par ailleurs, nous constatons chaque jour le bonheur de l'enseignante et des enfants à faire classe dans ce lieu atypique ”



Didier Bruhay, maire

aisées" indique l'agent qui a réalisé les nouveaux branchements électriques.

### Ajustements réglementaires

Côté règlement urbain, le maire ne prend pas le temps de réaliser un permis de construire, et explique : "nous étions pris par les délais, nous devons trouver une solution rapidement, la priorité a été donnée au confort des enfants avant la mise aux normes règlementaires". Aujourd'hui la commune dispose d'un délai d'un an pour mettre le bâtiment en conformité avec le PLU. Côté réglementation thermique, la yourte est soumise à la RT 2012 auquel elle répond, la RT 2020 n'étant pas encore actée pour les bâtiments tertiaires. La toile



L'oculus central offre une vue sur le ciel très appréciée des enfants et permet d'aérer la yourte aux beaux jours.

est doublée avec un isolant simple en pvc et la yourte est chauffée par deux chauffages en aérothermie reliés à une pompe à chaleur et réversibles en climatisation. Aujourd'hui le confort d'hiver est éprouvé et approuvé, reste à passer l'été pour apprécier l'habitabilité de la yourte sous forte chaleur.

### Une classe atypique et confortable

Le retour des usagers est vraiment satisfaisant. L'enseignante est ravie de faire classe dans cet espace qu'elle juge favorable à la concentration des élèves et qui procure au groupe une bonne énergie. Du côté des élèves, il y a de la fierté chez les grands d'occuper un espace atypique, qui les distinguent des plus jeunes. Ils apprécient la vue sur l'extérieur et le panorama sur le ciel. La seule limite notable est de devoir passer par l'extérieur pour aller aux toilettes.

"Quand ils rentrent en classe, leur premier réflexe est encore de regarder à travers l'oculus", témoigne Didier Bruhay.

Et si c'était à refaire ? "Nous referions la même chose, sans hésiter !" conclut le maire. ■



La structure et la forme particulières de la yourte procurent, de l'avis de l'enseignante, "une ambiance propice aux apprentissages"

### CONTACT :

Monsieur le maire / 02 40 51 48 19 / mairie@treffieux.fr

Cette fiche a été réalisée avec le soutien de :

